

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 avril 2013 – n° 22

130031

**PARC D'ACTIVITES D'HERBAVILLE-LES TIGES – TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT VOSGIENNE (SEV)**

Vu l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte,

Vu le Cahier des Charges du Traité de Concession du 28 juin 1996, et notamment son article 41,

Considérant que le Concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au Concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Vu le bilan du parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges, arrêté au 31/12/2012, faisant apparaître un équilibre entre le montant des dépenses et celui des recettes soit 6 506 K € HT,

Considérant que la participation de la Ville passe de 229 K€ à 409 K€ par la consolidation à hauteur de 180 K€ d'une partie de l'avance de 305 K€ versée par la Ville.

Considérant que ce site est maintenant pleinement opérationnel, que seule une parcelle, divisible, d'environ 6 hectares reste à commercialiser et qu'elle a pour vocation de recevoir notamment des activités touristiques et ludiques, en liaison avec la vocation de loisirs attribuée au site,

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'APPROUVER le rapport annuel de gestion de la SEV concernant le parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges ;

- d'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie du parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges, révisé à la date du 31/12/2012 ;

- d'APPROUVER la consolidation en participation, à hauteur de 180 K€, de l'avance de 305 K€ initialement versée par la Ville.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
Christian PIERRET



REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

#### Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

#### Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----